

## MOTION CA LILLE 20 juin 2008

Plus d'un an de gouvernement Sarkozy a permis de révéler les forces et faiblesses de ce pouvoir. Le gouvernement a en effet été capable de faire passer très rapidement un grand nombre de ses projets réactionnaires. Dans le domaine économique, il a poursuivi la politique de désengagement de l'État, l'abandon de pans entiers de l'économie notamment dans le domaine industriel, les attaques contre les droits des salariés (code du travail, sécurité sociale, alignement sur les projets les plus réactionnaires adoptés dans le cadre européen, réduction du droit de grève). Les atteintes aux droits des personnes se sont multipliées, avec le renforcement de la politique sécuritaire et la chasse aux plus faibles et aux sans-papiers, les peines de sûreté. Aujourd'hui encore, le ministre Hortefeux se flatte d'une croissance de l'ordre de 80 % des expulsions depuis le début de l'année.

L'école représente un enjeu important de la mise en œuvre des projets libéraux du pouvoir. C'est en effet un chantier permanent où les mesures se multiplient et où, secteur après secteur, la volonté d'instaurer un autre système éducatif s'impose. École primaire, collèges, lycées professionnels, université, et enfin les lycées ont fait l'objet de plans et de réformes.

En même temps les marques de faiblesse se sont multipliées et le gouvernement ne réussit pas à imposer facilement ses projets. Il se heurte en effet à des résistances très fortes du mouvement social qui l'obligent à biaiser et parfois à reculer. Joue en sa défaveur la situation économique à la fois mondiale et nationale, avec une croissance de plus en plus fragile et la multiplication de tensions internationales. Ces difficultés se cristallisent autour de la question du pouvoir d'achat, question cruciale est politiquement coûteuse puisque le pouvoir en avait fait un argument électoral.

L'exaspération s'est traduite par la multiplication des mouvements sociaux et aussi par un échec cuisant aux élections municipales et cantonales. La forte résistance au sein de l'EN a permis des avancées (le gouvernement n'a pas rétabli le projet Robien sur les HS, il a augmenté le nombre des hors classes ; le texte sur la représentativité représente une avancée démocratique revendiquée depuis longtemps par la FSU). Mais cela n'a pas suffi à faire reculer le gouvernement sur l'essentiel, y compris dans notre secteur, et il nous faut nous interroger sur les raisons de cet échec global. Au-delà de l'habileté d'un gouvernement qui s'appuie sur des médias particulièrement complaisants, il est indispensable de s'interroger sur la désunion syndicale et sur la difficulté du mouvement social à réagir face à un projet global.

Dans le domaine de l'éducation nationale, la liste des mesures adoptées ces derniers mois est longue et elle s'inscrit dans le cadre d'une politique générale de réduction de l'emploi public et de réorientation des missions du service public. Depuis le début de l'année nous avons multiplié les actions contre les suppressions de postes. Le gouvernement a cherché à masquer l'ampleur des retraits par des subterfuges qui permettent aujourd'hui au recteur d'afficher sa satisfaction de n'avoir pas supprimé plus de 1000 postes dans l'académie. Dans le même temps est réaffirmé la poursuite de la RGPP, le vote de la loi sur la mobilité, la volonté de casser et les statuts et les droits des personnels.

Les projets concernant le lycée rejoignent les réformes entreprises au collège. Diminuer le volume horaire des élèves, diminuer les enseignements disciplinaires, multiplier les interventions en dehors du temps de classe sous prétexte de remédiation. La réforme du bac professionnel et les projets de BTS n'annoncent pas seulement la fin de l'enseignement technologique : cela s'inscrit dans l'objectif de 50 % de diplômés après le bac, objectif européen que l'on cherche à obtenir au moindre coût et en développant les processus d'exclusion et de tri social entamés dès le collège et le socle commun.

La réforme de la formation des maîtres vient d'être annoncée, avec la création de masters et la suppression de fait des IUFM. Si l'élévation des qualifications répond à une demande ancienne du SNES, les annonces s'inscrivent également dans le cadre de la réforme générale de la fonction publique avec toutes les menaces sur les statuts. Les modalités des concours restent très vagues et surtout cela annonce un désengagement de

l'État dans la formation des maîtres, avec un retour au compagnonnage qui ne saurait en aucun cas être une réponse satisfaisante aux besoins réels de formation des maîtres. Si le Master de représenter un réel progrès, il faut qu'il reste ouvert à des poursuites d'études et qui s'accompagne de la mise en place à la fois de prérecrutements et d'un système d'aide aux étudiants.

**Dans l'académie, la fin de l'année permet de constater les difficultés induites par les pénuries de personnel et l'insuffisance des recrutements.** Le mouvement fait apparaître des postes vacants dans de nombreuses disciplines. Cela accentuera les problèmes à la rentrée et peut entraîner de nouvelles atteintes aux statuts et qualifications des personnels. De très nombreux postes resteront vacants en technologie alors que le rectorat a bloqué les possibilités d'entrer dans l'académie et fait le choix du recours massif aux enseignants des disciplines technologiques. Idem en documentation : avec 91 postes vacants, le rectorat risque de poursuivre les affectations illégales qu'il entreprend depuis 2 ans et pour lesquelles il a été condamné par le TA. Dans le même temps **le rectorat cherche à diminuer encore le nombre des TZR ce qui aggravera les pénuries de remplaçants l'an prochain.** Pour le SNES, il s'agit de la mise en oeuvre délibérée de la réduction de l'emploi et en même temps cela montre l'incapacité de l'administration à gérer les problèmes engendrés par cette politique. Un autre exemple peut être fourni par l'incapacité à nommer des chefs d'établissement dans certains collèges. Le rectorat agit au coup par coup, prenant le risque de désorganiser les services et de provoquer des gaspillages financiers inadmissibles faute d'un dialogue avec les collectivités territoriales.

La mise en place du B2I et d'une évaluation LV en 3<sup>ème</sup> s'est faite dans des conditions inadmissibles, avec des pressions sur les collègues et le manque de clarté sur les contenus. La CAA demande un bilan précis des conditions d'évaluation et de validation.

La rentrée s'annonce difficile. Comme le recteur l'a déclaré récemment, **la question des heures supplémentaires est cruciale.** Si l'administration réussit à les faire accepter, il pourra annoncer une rentrée réussie et ce sera un feu vert à de nouvelles régressions. **Il nous faut nous y opposer dès cette fin d'année et à la pré rentrée. Il faut demander collectivement la constitution d'emplois du temps qui tiennent compte de la volonté clairement exprimée des collègues d'avoir un service sans heures supplémentaires. Prévoir un contact avec les parents pour les informer et obtenir leur soutien.**

La CA invite les S1 à organiser dès les premiers jours de la rentrée des rassemblements devant les établissements pour alerter l'opinion sur les conditions de la rentrée, suivis de la rédaction de cahiers de doléances.

Une CAA élargie aux S1 se tiendra le mercredi 3 septembre après midi pour faire un premier point sur la rentrée.

**La CAA estime qu'il faut prévoir dès la rentrée la riposte sur la question de l'emploi et du budget, en annonçant des actions de grèves avec éventualité de reconduction immédiate de l'action, dans un cadre fédéral et unitaire si possible, mais sans lier l'action à l'unité la plus large. Il faut envisager une manifestation nationale avant les vacances d'hiver.**

Sur la réforme des lycées, on ne peut dissocier les projets des réformes plus générales, ce qui doit amener le SNES à la plus grande vigilance et à la plus grande fermeté.

En collège, il faut poursuivre les campagnes d'informations et de dialogue sur l'accompagnement éducatif en précisant notamment que les modifications horaires liées à la mise en place de l'accompagnement éducatif doivent faire l'objet d'un vote en CA. Les nouveaux programmes des collèges doivent faire l'objet d'une réflexion critique largement diffusée.

**Le SNES doit également poursuivre l'action sur les pensions et les retraites en mettant l'action sur ses propres revendications.**

**Le débat sur la signature du document « convergences... » sur la négociation de la réforme des lycées a montré l'ampleur du malaise et des inquiétudes chez les syndiqués. La CAA demande qu'un débat sur le fonctionnement des instances soit prévu au CN de septembre**

Cette année sera marquée par les élections professionnelles. Pour le SNES, c'est l'occasion de faire entendre qu'il est en phase avec la profession et qu'il reste le meilleur outil pour la défense des personnels et du service public d'éducation. La CA demande aux S1 de s'impliquer totalement non seulement dans les élections professionnelles, mais aussi dans celles des CCP pour les précaires et des collectivités territoriales.

Chaque établissement doit recevoir du matériel SNES, et il faut organiser dès la rentrée des réunions préparatoires aux élections.